

OBLIGATIONS ET TEXTES DE REFERENCES

Obligation pour l'employeur de mettre en œuvre une politique de prévention s'appuyant sur les 9 principes généraux de prévention.

Responsabilité de l'employeur vis-à-vis de la santé physique et mentale des salariés avec obligation de résultats/moyens renforcés.

PUBLIC CONCERNE

Toute personne exerçant la fonction de conducteur de travaux au sein de son entreprise.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Rendre l'apprenant capable de :

- Animer la prévention au plus près des situations de travail
- Animer la prévention auprès de ses équipes
- Participer à l'évaluation des risques professionnels

CONTENU :

Les définitions des notions de la prévention

AT, MP, danger, risque, prévention, protection...

Les enjeux de la prévention dans l'entreprise

Les enjeux humains

Les enjeux réglementaires

Les enjeux économiques

Le rôle du conducteur de travaux en prévention

Savoir anticiper

Savoir regarder

Savoir écouter

Savoir décider

Savoir déléguer

Savoir suivre les actions

Les acteurs de prévention dans l'entreprise

Les acteurs de la prévention (internes et externes)

Comment se positionner par rapport à eux

Réaliser des visites de chantier

Analyser les situations de travail

L'analyse des situations de travail (ITAMaMi, 5 M)

L'évaluation des risques professionnels

Animer les ¼ d'heure sécurité de façon pertinente

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance d'exposés, d'études de cas et d'exercices pratiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Diaporama – échanges – outils d'analyses – outils de prévention

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation menée durant la formation avec des exercices d'applications et un QCM final.

INTERVENANT

Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels.

AGREMENT

EGIDE ENTREPRISE est titulaire des habilitations, délivrées par l'INRS et l'Assurance Maladie, et des agréments, délivrés par la préfecture des Hauts-de-France, pour dispenser les formations en prévention des risques professionnels.

VALIDATION DE LA FORMATION.

Attestation de fin de formation

DUREE FORMATION

2 jours (14 heures de face à face pédagogique)

RECYCLAGE

Un Maintien et Actualisation des Compétences est recommandé tous les 5 ans.

NOMBRE STAGIAIRES

- maximum 10 personnes
- minimum 1 personne

MODALITES ACCUEIL HANDICAP

Egide Entreprise accueille les stagiaires en situation de handicap en partenariat avec l'AGEFIPH des Hauts-de-France.